

R È G L E M E N T I N T È R I E U R D U C A M P I N G

Le camping vous souhaite un agréable séjour

QUELQUES INFORMATIONS UTILES :

Le bureau d'accueil sera ouvert de 8h à 13h et de 14h30 à 19h30. Le bloc sanitaire est fermé de 23 h à 7 h.

LE RÈGLEMENT DE VOTRE SÉJOUR EN CAMPING DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ AVANT 18 H AU BUREAU D'ACCUEIL LA VEILLE DU DÉPART. Le départ des emplacements camping doit s'effectuer AVANT 13 H.

Une machine à laver (5 €) et un sèche linge (5 €) sont à votre disposition, les jetons sont en vente à l'accueil.

La barrière est ouverte de 7h le matin à 23h le soir. BADGEZ OBLIGATOIREMENT POUR ENTRER OU SORTIR MEME SI LA BARRIÈRE EST OUVERTE, SINON VOUS SEREZ BLOQUÉ AU RETOUR.

Les véhicules stationnés hors du camping doivent être garés sans empiéter sur la chaussée. Tout manquement sera passible d'une contravention dressée par la Gendarmerie Nationale. Veuillez stationner votre véhicule sur l'emplacement qui vous a été attribué.

Pour des raisons d'hygiène, veuillez sortir votre chien du camping pour ses besoins ou récupérer des poches à l'accueil afin de les ramasser. Votre chien doit être tenu en laisse et attaché sur votre emplacement et **ne doit pas rester seul sur le terrain de camping en votre absence.**

La boulangerie et l'épicerie sont ouvertes de 8h à 13h et de 16h30 à 19h30.
Le restaurant est ouvert TOUS les jours de 8h30 à 23h.

La piscine est ouverte de 10 h à 20 h. **Le maillot de bain est obligatoire, la surveillance des enfants est obligatoire. Vous devez pénétrer dans l'enceinte de la piscine en tenue de bain.**

POUBELLES :

Seules les ordures ménagères dans des poches sont acceptées dans les containers, les dépôts d'objets usagés sont interdits. **Le tri sélectif doit être respecté.**

Les containers ordures ménagères sont à l'entrée du camping. Des containers pour les boîtes, verres et plastiques sont à votre disposition. **MERCI DE VOTRE CIVISME**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR A CONSULTER À L'ACCUEIL

EXTRAIT

Le fait de séjourner sur le terrain de Camping implique l'acceptation du règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer.

- ⇒ Le silence doit être complet entre 23h et 8h. (camping familiale)
- ⇒ La circulation des véhicules est interdite de 23h à 7h
- ⇒ A l'intérieur du camping la vitesse est limitée à 10 km/h
- ⇒ Les animaux doivent être tenus en laisse et pas laissés seul au camping.

SÉCURITÉ

- ⇒ Les feux ouverts sont strictement interdits sauf si utilisation de barbecue conforme
- ⇒ En cas d'incendie avisez immédiatement la Direction
- ⇒ Les extincteurs sont à la disposition de tous
- ⇒ Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

VOL

La Direction n'est pas responsable des objets déposés dans vos emplacements, les usagers sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sécurité de leur matériel.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

En cas de danger ou de sinistre de quelque nature prévenir la Direction
Prenez des précautions en utilisant vos réchauds et appareils d'éclairage.
Ne faites pas de feux de bois ou de charbons en dehors de vos appareils homologués.

LES VISITEURS SONT TENUS DE SE PRÉSENTER À L'ACCUEIL. L'ACCÈS À LA PISCINE EST STRICTEMENT INTERDIT POUR LES VISITEURS.

En cas de non respect du règlement intérieur, la direction prendra la décision qui s'impose pour le bien-être du camping

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET BON SÉJOUR.